

COMPTE-RENDU
CSS Port la Nouvelle
Mardi 28 mai 2024

INTITULE	NOM	STATUT	PRESENT/ EXCUSE/ABSENT
Collège administration			
Sous-préfecture	M Rémi RECIO Mme Catherine JEAN Mme Karine PODENCE	Sous-préfet	Présent Présente Présente
DREAL Occitanie	M Laurent DENIS M Thomas ZETWOOG	Chef UID Inspecteur	Présent Présent
Service interministériel de défense et de protection civile			
SDIS	M Bastien BECKER M Anthony SIZORM M Fabien NOUGUES		Présent Présent Présent
DDTM	Mme Léna MIRAUX		Présente
Délégation à la mer et au littoral	M Bertrand LE BARS		Présent
Collège collectivités			
Mairie Port la Nouvelle	Henri MARTIN Eric TRESENE Claude ROQUELAURE	Titulaire Suppléant	Présent Présent
Conseil régional	Didier CODORNIU Agnès LANGEVINE	Titulaire Suppléante	 Excusée
Conseil départemental de l'Aude	Hervé BARO Marie-Christine THERON-CHET	Titulaire Suppléante	
Grand Narbonne communauté d'agglomération	M Christian LAPALU M Jean Marc AMBROSINO	Titulaire Suppléant	Présent
Port la Nouvelle			Présent Présente
Collège riverains			
Association ECCLA	Maryse ARDITI Christine BLANCARD	Titulaire Suppléante	Excusée Excusée
Comité inter-départemental des pêches maritimes et des élevages marins	Alex FABRE Frédéric RESTE	Titulaire Suppléant	
Direction des silos du sud	Vincent BONDON	Titulaire	Présent

Riverain	Georges BARADAT	Titulaire	
SEMOP	Yann WICKER Charlotte MAUGER	Titulaire Suppléant	Présente
Collège exploitants			
Antargaz	Le représentant de la société Le représentant de la société		Présent Présente
Frangaz	Le représentant de la société Le représentant de la société		Présent
EPPLN	Le représentant de la société Le représentant de la société Le représentant de la société		Présent Présent Présent
FOSELEV Logistique	Le représentant de la société Le représentant de la société Le représentant de la société		Présent Présente Présente
DPPLN	Le représentant de la société Le représentant de la société		Présent
Collège salariés			
Antargaz	Le représentant des salariés Le représentant des salariés	Suppléant	
Frangaz	Le représentant des salariés Le représentant des salariés		Présent
EPPLN	Le représentant des salariés Le représentant des salariés		
FOSELEV Logistique	Le représentant des salariés Le représentant des salariés		
DPPLN	Le représentant des salariés Le représentant des salariés		
Invités			
GIE	M Arnaud FAES	Référent cyber	Présent

ORDRE DU JOUR :

- 1) Présentation des rapports d'activité des exploitants
- 2) Bilan de l'inspection des installations classées
- 3) Point divers

Ouverture de la séance à 10h00, sous la présidence de M. Rémi RECIO, Sous-préfet de Narbonne.

M. le Maire de Port la Nouvelle souhaite la bienvenue aux membres de la CSS, et précise que le port est en phase terminale de travaux. Le commandant de Port est remercié pour son efficacité tout au long de sa carrière.

M. le sous-préfet présente l'ordre du jour, et ajoute qu'une intervention de la gendarmerie sera réalisée, à propos des risques de cyberattaque.

Un tour de table est réalisé.

1) Présentation des rapports d'activité des exploitants

ANTARGAZ

La responsable Ingénieur HSE région Sud-Ouest Antargaz présente le bilan d'activité du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023. Elle rappelle que le dépôt a pour activité la réception, le stockage et la distribution de propane. Le site se compose d'un chef de dépôt et deux adjoints. Une obligation légale décennale a entraîné l'arrêt d'exploitation du réservoir sous talus, du 1^{er} mai au 31 octobre 2023. Des travaux ont été engagés sur l'ensemble du site. Les projets à venir sont présentés.

En début d'année 2023, une tempête de sable a fortement impacté le dépôt.

Trois exercices POI ont été réalisés : le 24 janvier, le 15 mars et le 21 avril 2023. Les exercices de sécurité sont réalisés mensuellement (sûreté, environnement, fuite de gaz). Le dernier contrôle de système de gestion de sécurité a été effectué le 21 novembre 2023.

Une inspection de la DREAL a été réalisée le 15 mars 2023. Trois observations ont été relevées. La réponse de l'exploitant a été transmise par courrier le 28 mars 2023.

M. le sous-préfet remercie pour la présentation et demande s'il y a des questions.

M. le Maire de Port La Nouvelle félicite la société Antargaz pour la tenue du dépôt. La société Antargaz était, auparavant, le site le plus dangereux de la commune (zones d'effet les plus importantes).

Il ajoute que depuis il est vigilant à ce que les zones de dangers restent maîtrisées. Ce fût dernièrement le cas pour le projet d'usine d'Hydrogène dont les zones d'effet restent limitées à la parcelle.

FRANGAZ

Le chef du centre Frangaz présente le bilan d'activité 2023. L'activité du site est le stockage, le conditionnement et la distribution. En 2023, 17 700 tonnes de gaz GPL ont été distribuées. Concernant la mise en sécurité du site, l'objectif maximum est de quatre alarmes par an. Cet objectif n'a pas été atteint, car cinq alarmes ont été déclenchées en 2023. Deux accidents de travail ont été relevés. L'analyse des eaux souterraines est réalisée semestriellement. Les résultats sont conformes sur les quatre piézomètres.

Les formations du personnel ont été réalisées.

Un exercice POI a été réalisé en octobre 2023, en collaboration avec le SDIS. Des travaux ont été réalisés sur site. 10 exercices incendie ont été menés.

Une inspection de la DREAL a été réalisée le 8 décembre 2023, avec pour thème le déclenchement du POI.

Les objectifs 2024 sont présentés.

M. le sous-préfet remercie pour la présentation et demande s'il y a des questions.

Aucune question n'est soulevée.

FOSELEV LOGISTIQUE

Le responsable du site de la société Foselev Logistique présente le bilan 2023. Il s'agit d'un site de stockage de vrac liquide classé et non polluant. En 2023, le site comptabilise dix trains, vingt-et-un navires et une augmentation de 41% du trafic routier.

Les formations du personnel ont été réalisées. Un exercice POI et un exercice PPI ont été réalisés en collaboration avec le SDIS. Une mise en œuvre des supports SITAC a été réalisée correspondant à un langage commun avec le SDIS. Vingt-quatre manœuvres incendie ont été réalisées.

Comme convenu lors de la CSS précédente il revient plus précisément sur l'accident survenu en avril 2023, concernant un flash fire lors d'un travail par point chaud sur une tuyauterie. L'intervenant a été légèrement blessé, par brûlures superficielles localisées. L'appel au secours a été réalisé rapidement ainsi que le déclenchement des extincteurs. Aucun impact de l'installation du site et du voisinage n'est à relever. Les plans d'action ont été effectués. Suite à l'accident, un audit de l'inspection du travail et une inspection de la DREAL ICPE ont été effectués.

Une inspection de la DREAL ICPE, une inspection de la DREAL Canalisation et trois contrôles de la DREAL transport de matières dangereuses ont été menés.

Deux porter à connaissance ont été réalisés dans le cadre de l'ajout de l'AdBlue pour le transport, via les pipelines et pour l'augmentation de stockage HVO.

Les travaux réalisés sont présentés.

M. le sous-préfet remercie pour la présentation et demande s'il y a des questions.

M. le chef du groupement de gestion des risques du SDIS insiste sur l'importance d'être cohérent avec la réalité du terrain, lors de la transmission du message d'alerte. La mauvaise interprétation peut être lourde de conséquences pour le personnel pompier. Dans le cas d'espèce il aurait fallu mentionner un risque d'explosion et non pas un « simple flash ».

La responsable QSSE de la société Foselev ajoute que ce retour d'expérience a permis de faire évoluer le POI, afin que les messages d'alerte soient correctement transmis au service des secours. Les prélèvements environnementaux ont été intégrés au POI.

EPPLN

Le responsable HQSE de la société EPPLN présente le bilan 2023. Il s'agit d'un dépôt pétrolier d'approvisionnement, de stockage, de préparation et de mise à distribution. Une baisse relative d'environ 8% du marché est constatée. Les formations du personnel sont réalisées dans l'année.

Aucun accident de travail n'est à noter.

Un événement HSE a été recensé le 17 janvier 2023, concernant le déchargement du TRF MARQUETTE au sealine. Les mauvaises conditions météorologiques ont conduit à la rupture de plusieurs amarres et à la dérive du navire. Le flexible a été largué en urgence, afin de mettre en sécurité le navire et l'installation de déchargement. A la suite de l'événement, une inspection du PLEM a été réalisée. Les plongeurs ont pu apercevoir que le breakaway coupling s'était déclenché. Le dispositif de sécurité ayant joué son rôle, aucune conséquence environnementale et humaine ne sont à déplorer. L'activité du sealine a été interrompue durant un mois.

Un exercice POI et un exercice PPI ont été réalisés.

Les actions en faveur de la maîtrise des risques ainsi que les investissements de 2023/2024 sont présentés.

Une inspection de la DREAL ICPE et deux inspections de la DREAL Canalisation de transport ont été réalisées.

M. le sous-préfet remercie pour la présentation. Il rappelle que le dépôt EPPLN2 est en cessation d'activité.

Le responsable HSEQ de la société EPPLN ajoute que la mise en sécurité complète du site a été effectuée. Un mémoire de réhabilitation va être réalisé.

M. le Maire de Port La Nouvelle signale qu'il est important que la société fournisse des informations précises sur l'état du site. Il souhaite être informé de toutes négociations avec les repreneurs potentiels .

DPPLN DYNEFF

En introduction monsieur le sous Préfet indique qu'il s'agit probablement de la dernière présence de la société DPPLN à la CSS et que cette société sera remplacée par la société HYD'OCC dès la prochaine réunion, considérant que la mise en service de l'usine d'hydrogène est prévue courant 2025. Cette proposition ne soulève pas d'opposition de la part des membres de la commission.

Le représentant de la société DPPLN Dyneff signale que le dépôt a été démantelé dans sa quasi-totalité. Les réseaux de surveillance gaz et nappes phréatiques, à l'intérieur et à l'extérieur du dépôt, sont maintenus. Les pipelines 8 et 10 sont toujours présents.

Deux instructions sont en cours, concernant le projet d'Arrêté Préfectoral de mise à l'arrêt définitif des canalisations de transport DPPLN et le dossier de réhabilitation.

Le dossier de réhabilitation a été déposé le 23 juillet 2023, afin d'accueillir une ferme photovoltaïque. Le bilan quadriennal de surveillance du site et des abords a été transmis le 24 mai 2024. Une inspection de la DREAL sera effectuée le 25 juin 2024.

M. le sous-préfet remercie pour la présentation et demande s'il y a des questions.

Aucune question n'est soulevée.

2) Bilan de l'inspection des installations classées

L'inspecteur des installations classées de la DREAL indique qu'en 2023, la thématique de l'inspection était le « POI inopiné », action régionale afin de mettre en œuvre ces exercices sur heures ouvrées ou non ouvrées. Trois exercices POI inopinés ont été réalisés sur les sites EPPLN, Antargaz et Frangaz. Une inspection « Post Lubrizol » et une inspection complémentaire suite à l'accident, ont été réalisées sur le site Foselev Logistique.

Une instruction de dossier a été effectuée pour la société Foselev Logistique, concernant l'extension de stockage de HVO. Après une enquête publique menée en 2023, l'autorisation a été accordée.

Les rapports d'inspection sont consultables sur le site www.géorisques.gouv.fr

3) Point divers

M. le chef de la section opérationnelle de lutte contre la cybermenace réalise une présentation sur les risques cybersécurité. Les trois mots à retenir contre la lutte de la cybersécurité sont : ANTICIPER – (S')INVESTIR – SMSI (Système de Management de la Sécurité d'Information).

Il est précisé que la gendarmerie réalise des opérations de sensibilisation, des pré-diagnostics élémentaires et réalise des accompagnements en cas d'attaque.

M. le sous-préfet remercie pour la présentation et demande s'il y a des questions.

Aucune question n'est soulevée. Il remercie l'ensemble des participants.

La séance est levée à 11h50.

Le sous-préfet

Rémi RECIO

